

17 juin 2014 -11:33

## Rapport final de la Commission pour la Réforme des Pensions 2020-2040

Le Vice-Premier ministre et ministre des Pensions Alexander De Croo et la ministre des Indépendants Sabine Laruelle ont pris connaissance du rapport final présenté aujourd'hui par la Commission pour la Réforme des Pensions 2020-2040. L'an dernier, les deux ministres avaient chargé 12 experts en matière de pension de se pencher sur les futures réformes à envisager pour assurer la durabilité sociale et financière des régimes de pension belges à moyen et à long terme. Les experts ont planché en toute indépendance pendant un an avant de remettre aujourd'hui leur rapport final. Ce rapport propose une série de scénarios spécifiques pour réformer les régimes de pension à l'avenir.

Alexander De Croo et Sabine Laruelle remercient les experts pour le travail considérable qu'ils ont fourni au cours de cette année.

La Commission indique à juste titre que le système des pensions est un contrat de société qui doit donner des repères à chacun, jeunes et moins jeunes, actifs et pensionnés. C'est la raison pour laquelle il est important à présent qu'ait lieu un débat de société réunissant toutes les parties concernées. Une réforme ne peut être couronnée de succès que si elle est portée par un nombre suffisant de personnes. Il appartiendra ensuite à une majorité du Parlement nouvellement élu de prendre des décisions claires en faveur de la durabilité financière et sociale des régimes belges de retraite.

Le rapport final de la Commission pour la Réforme des Pensions 2020-2040 est consultable sur le site <http://pension2040.belgium.be>

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier  
ministre et ministre des Pensions  
Finance Tower  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 00